

## Identification du module E14

<b>Collaborateur technique</b>	Konrad Wyss, David Ricci, Nicolas Raymondon
<b>Version</b>	3.1
<b>Date</b>	15.08.2022 – adopté par la CAQ Forêt le 31.08.2022

<b>Titre</b>	<b>E14 Introduction à la technique du câble-grue</b>		
<b>Prérequis</b>	CFC de forestier/ère-bûcheron/ne ou formation équivalente. Un cours de premiers secours doit avoir été suivi au cours des six dernières années. Une pratique professionnelle avec des câble-grues ainsi que la participation préalable au module E16 et au cours interentreprises G grimpe sur l'axe du tronc ou des compétences équivalentes sont un avantage.		
<b>Compétences enseignées</b>	Participer au montage et au démontage d'une installation de câble-grue et diriger des parties de travaux. Effectuer des contrôles de grue. Élinguer des charges et utiliser des installations de câbles-grues.		
<b>Contrôle des compétences</b>	Tâches écrites sur les thèmes suivants : Construction et exploitation de câbles-grues, mise en œuvre du projet de câble-grue, contrôle de la grue, dangers et directives dans la technique des câbles-grues.		
<b>Niveau</b>	3 (selon ModuQua) – 5 (selon CEC)		
<b>Objectifs d'apprentissage</b>	Le participant / la participante : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Interprète le projet de câble-grue et le met en œuvre. <span style="float: right;">K5</span></li> <li>• Effectue des contrôles de fonctionnement et vérifie les matériaux de construction. <span style="float: right;">K3</span></li> <li>• Dirige une partie des travaux de construction, d'exploitation et de démontage de la grue à câble. <span style="float: right;">K3</span></li> <li>• Collabore au montage et au démontage de pipes et de mâts artificiels. <span style="float: right;">K3</span></li> <li>• Effectue des contrôles de grue et prend des mesures correctives si nécessaire. <span style="float: right;">K4</span></li> <li>• Accroche et décroche des charges. <span style="float: right;">K3</span></li> <li>• Utilise le câble-grue. <span style="float: right;">K3</span></li> <li>• Identifier les dangers et les règles de sécurité en rapport avec l'installation et l'utilisation du câble-grue et les mettre en œuvre. <span style="float: right;">K5</span></li> </ul>		
<b>Temps d'apprentissage</b>	Théorie, exercice et travail pratique	38 h	
	Contrôle des compétences	<u>2 h</u>	
		40 h	
<b>Reconnaissance</b>	Module obligatoire à choix pour l'admission aux examens professionnels de contremaître/esse forestier.		
<b>Offre du module</b>	5 ans	<b>Validité du certificat de compétence</b>	10 ans
<b>Remarque</b>	Toute personne ne portant pas l'EPI complet lors d'une coupe de bois est exclue du module.		